

→ CERTIFICAT DE SPECIALISATION

Code RNCP : 34740

Durée :

- Formation alternée sur un an
- de septembre à juin
- 490 h de formation en centre
 - 14 semaines en centre
 - 38 semaines en entreprise (congés payés compris)

Lieu :

Fauville en Caux

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Pratiques sur plateaux techniques
- Utilisation des ressources numériques

Contact gestionnaire de contrat :

 Tél. 02 35 95 97 00

 cfa.fauville@educagri.fr

 1333 rue Bernard Thélu
Fauville en Caux
76640 Terres de Caux

 www.cfa.naturapole.fr

Conduite de productions maraîchères - mention AB

Par Unités Capitalisables

Ce diplôme est également accessible
en formation continue ou en VAE

Objectifs de la formation

Le Certificat de Spécialisation (C.S.) Conduite de productions maraîchères - mention agriculture biologique est un diplôme de niveau 4 qui permet à son-sa titulaire d'entrer dans la vie professionnelle en tant qu'agent de cultures légumières.

Il-Elle exerce son activité dans le secteur de la production pour conduire des productions maraîchères en plein air et sous abris, conduire une activité de transformation.

Pour la poursuite d'études et les débouchés professionnels se référer au site internet.

Conditions d'admission

Pour être admis.e en formation le-la candidat-e doit :

- Etre âgé-e de 16 à 29 ans,
- Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 4 (BP REA, BP RAPH, BP RPLFFP, Bac Pro, Bac Pro CGEA, Bac Pro CPH, BTS PH, BTS APV, BTS ACSEA, Titre ou certificat de niveau 4 du secteur de la production horticole)
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage et le dépôt d'un dossier de candidature auprès du CFA

Le recrutement se fait après entretien avec le responsable de formation. L'entretien a pour but d'évaluer les motivations des candidats-es. Suite au positionnement, des aménagements de parcours peuvent être proposés.



Contenu de la formation

La formation comporte 3 UC :

C1	• Assurer le pilotage technico-économique des productions maraîchères
C2	• Réaliser les interventions liées à la conduite des productions maraîchères
C3	• Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions maraîchères

Evaluation - Validation

Chaque Unité Capitalisable fait l'objet d'un contrôle en cours de formation.

Le diplôme du Certificat de Spécialisation est délivré aux candidat-es ayant obtenu chacune des 3 Unités Capitalisables.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.

Chiffres clés

- Ouverture rentrée 2021.

Rémunération

16 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel et/ou majoré de 15 points selon le diplôme permettant l'entrée en formation.

Contact gestionnaire de contrat :

☎ Tél. 02 35 95 97 00
✉ cfa.fauville@educagri.fr

📍 1333 rue Bernard Thélu
Fauville en Caux
76640 Terres de Caux
🌐 www.cfa.naturapole.fr



cfa.naturapole.fr